

Votre rendez-vous avec Château-Chervix

le Châtelaud

Mai 2020 – n° 84



2^e EDITION SPECIALE CORONAVIRUS

Déconfinement progressif par département, à partir du 11 mai 2020

Le Premier ministre a présenté, mardi 28 avril à l'Assemblée nationale, le plan de déconfinement progressif à partir du 11 mai 2020, si les indicateurs médicaux sont favorables.

Une première phase durera du 11 mai au 2 juin avec ouverture progressive de certains établissements ou lieux accueillant le public. S'il n'y a pas de retour de l'épidémie, une deuxième phase sera mise en œuvre jusqu'à l'été.

Voici à ce jour, les informations que nous sommes en mesure de vous communiquer, celles-ci peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation et des consignes gouvernementales et/ou préfectorales.

Informations Municipales

A COMPTER DU 11 MAI 2020

MAIRIE La Mairie reste fermée au public, sauf pour les actes obligatoires et urgents. Toutefois, un accueil sur rendez-vous est possible. Le Secrétariat reste joignable par téléphone au **05 55 00 80 45** aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 16h et mercredi, samedi de 9h à 12h, ou par mail mairie.chateau-chervix@wanadoo.fr. En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter pour toute urgence, les numéros suivants :

JL LACHAUD 06.81.68.17.43 – JL CELERIER 06.24.97.17.03 – C. CELERIER 06.35.53.49.47 – Eric DUPONT 06.09.72.35.26.

La réouverture du Secrétariat se fera dès la mise en place prochaine des équipements de protection pouvant assurer un accueil selon les règles sanitaires d'usage.

SALLE POLYVALENTE ET SALLE ASSOCIATIVE Fermeture au public, jusqu'au 1^{er} juin 2020.

DECHETERIE PARTICULIERS ➤ Sur le secteur, seules les déchèteries de Pierre-Buffière, Saint-Yrieix-la-Perche et Nexon sont ouvertes aux jours et heures habituels, avec des règles d'accès et d'ouvertures spécifiques (principe d'alternance jours pair/jours impairs). Pour plus d'information, contacter directement le SYDED au 05.55.12.12.87 ou consulter leur site www.syded87.org

PROFESSIONNELS ➤ Pour les professionnels et les collectivités territoriales, l'accès en déchèterie nécessite une prise de rendez-vous **06 24 85 89 72**.

ECO-POINTS Les 5 ECO-POINTS fonctionnent normalement (Brégéras, Les Sessaudes, la Chapelle, Rochefolles et la Gabie de la Poule). En cas de problèmes ou de conteneurs pleins, contacter le SYDED au 05.55.12.12.87.

ORDURES MENAGERES La collecte est maintenue dans les conditions habituelles. Le ramassage du jeudi 21/05 (Ascension) sera reporté au samedi 23/05. Pour rappel, les mouchoirs à usage unique, les masques, les gants et autres textiles sanitaires sont à jeter dans un sac fermé destiné aux ordures ménagères ; en aucun cas, ces déchets ne doivent être mis avec les recyclables. Merci de respecter également cette règle : PAS DE LINGETTES, MEME BIODEGRADABLES DANS LES TOILETTES. Elles sont à jeter avec les ordures ménagères.

Ecoles

REOUVERTURE DES ECOLES MARDI 12 MAI

La situation sanitaire du pays, liée au Coronavirus Covid-19, a impliqué la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le lundi 16 mars 2020. Une continuité pédagogique a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les enseignants et leurs élèves.

A partir du lundi 11 mai, les écoles du RPI vont rouvrir leurs portes, ce dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Le 1^{er} jour étant consacré à la pré-rentree des enseignants, les enfants retrouveront leurs classes respectives le mardi 12, mais selon une organisation particulière, dont les parents ont eu connaissance le 30 avril (envoi d'un courrier co-signé par les Maires des 3 communes du RPI et les enseignants).

Depuis plusieurs jours, les élus et l'équipe pédagogique de l'école sont engagés dans la préparation et l'organisation de cette reprise. La prise en compte du protocole sanitaire qui encadre cette réouverture implique des modifications profondes dans la vie quotidienne de l'école. Des aménagements ont été prévus, afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants. Le rôle des familles est également important durant cette période (rappel des gestes barrières, fourniture de mouchoirs jetables etc). Il est en effet de la responsabilité de chacun de limiter la propagation du virus.

Ce retour à l'école se faisant sur la base du volontariat, les parents ont été contactés directement pour connaître leur intention.

Fonctionnement des services

❖ Les services de garderie et cantine pour les enfants scolarisés seront assurés normalement. Pour cette dernière, plusieurs services seront organisés, afin de limiter au maximum le nombre d'enfants dans les salles de restauration.

❖ Transports scolaires : A ce jour, en l'absence de confirmation du retour des transports scolaires, il est recommandé aux parents de déposer leur enfant directement à l'école ou à la garderie.

Commerces de la Commune

VIVAL Epicerie de la Tour – Point Poste ☎ 05 55 00 41 70 – Possibilité de livraison à domicile

Horaires d'ouverture ➤

☞ Lundi – mardi – jeudi – vendredi ➤ 9h 12h45 – 16h 19h - Mercredi et samedi ➤ 9h 12h45 – 17h30 19h
Dimanche 9h 12h

Le Fournil du petit Gueulard – 📞 06 67 10 62 59 (si possible, appelez la veille pour passer commande)

Horaires d'ouverture

☞ Mardi – jeudi – vendredi ➤ 16h – 19h30

Le Relais de Puy de Bar – ☎ 05 55 00 81 94

Seul le point Tabac et la vente du Populaire du Centre sont ouverts.

Horaires d'ouverture

☞ Du lundi au vendredi ➤ 8h 12h - 14h30 19h - Fermé le samedi - Dimanche ➤ 8h 12h

Distribution du courrier

À partir du 11 mai et de façon progressive, le facteur passera six jours par semaine. LA POSTE compte également rouvrir ses bureaux d'ici la fin du mois.

Secours Populaire

L'Antenne de Château-Chervix située au rez-de-chaussée de l'ancienne Poste, ouvrira tous les 15 jours, à compter du 14 mai et jusqu'à nouvel ordre. La collecte de vêtements reprendra en juin.

Un numéro d'urgence a été mis en place depuis le début du confinement : **06 78 84 21 19**

Portage de courses alimentaires et médicaments à domicile

Cette initiative est maintenue, jusqu'à fin mai. Pour rappel, il s'agit d'un portage de courses à domicile en partenariat avec l'épicerie VIVAL et de médicaments, uniquement dans le cadre de renouvellement, avec les Pharmacies de Magnac-Bourg et Coussac-Bonneval.

A PROPOS DES MASQUES...

Fourniture des masques

1 – Masques chirurgicaux jetables la commune de Château-Chervix distribue, avec cette édition spéciale, un masque chirurgical jetable par personne, à ceux qui en sont dépourvus.

2 – Masques « maison » en tissus lavables

Depuis le début du confinement, l'association de bénévoles « 4 mains pour du lien » confectionne des masques tissus lavables, à destination des habitants de la commune, qui en font la demande (voir article ci-dessous). Ces masques en quantité limitée, sont réservés aux besoins les plus urgents. Des permanences pour le retrait de ces masques sont tenues en MAIRIE, par les bénévoles de l'Association. Les trois prochaines dates sont : **SAMEDI 9 MAI de 10h à 12h, LUNDI 11 de 15h à 16h et MARDI 12 de 11h à 12h.**

3 – Masques lavables

Un lot de masques lavables a été commandé mi-avril, via la Communauté de Communes. Leur livraison est annoncée vers le 20 mai. Ils vous seront livrés directement à domicile, chaque habitant en sera doté.

Opération « Masques-Maison »

Dans le premier Châtelaud spécial Coronavirus, l'association « 4 Mains pour du Lien » avait lancé l'idée de fabriquer des masques lavables en tissu pour donner aux habitants de la commune.

L'idée est rapidement devenue réalité devant la pénurie de masques ; de plus en plus de personnes se sont manifestées et ont pu trouver des masques à la mairie en fonction de leurs besoins.

Heureusement les 5 « couturières » de l'association ont été rejointes par d'autres femmes de la commune qui se sont mises aussi à réaliser des masques.

A l'heure où ce Châtelaud spécial vous arrive, plus de 400 masques auront été fabriqués pour être donnés aux personnes qui en ont ou en auront besoin.

Nous espérons vivement que les masques tissus commandés par la commune vont arriver comme prévu à la mi-mai pour prendre le relais. Vous pouvez aussi vous fabriquer votre propre masque, il y a régulièrement des patrons sur le Populaire du Centre et sur Internet en abondance (voir page 4 un modèle parmi tant d'autres). A vos machines à coudre ou huile de coude !

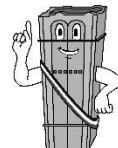
En tout cas merci à toutes les personnes solidaires qui nous ont rejoint, qui nous ont donné du matériel et à ceux qui ont fait des dons à l'association.

Nous souhaitons vivement que nos masques vous protègent dans les semaines à venir.

Sortez masqué(e)s et protégez-vous !



Nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont œuvré dans l'ombre, pour le bien commun. Une fois de plus, par cet élan de générosité, l'association « 4 mains pour du lien », a su remettre du sens et de l'humain au cœur de notre communauté.



Comment réaliser son masque

Un masque barrière à plis multicouches couvre le nez, la bouche et le menton et il ne doit pas comporter des soupape(s) inspiratoire(s) et/ou expiratoire(s). Notre choix s'est porté sur le masque qui nous paraît le plus simple à réaliser. Pour un complément d'informations, reportez-vous au site : www.afnor.org.

MATÉRIEL

Plusieurs couches de tissu en coton au maillage assez serré

Elastiques (jeu de brides)



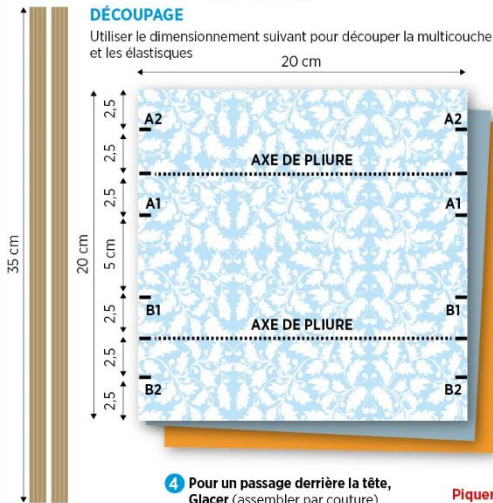
Ciseaux



Machine à coudre

DÉCOUPAGE

Utiliser le dimensionnement suivant pour découper la multicouche et les élastiques



COUDRE

1 Coudre (piqueuse plate, point droit ou zigzag) le tour de l'ensemble à 1 cm des bords.



2 Ourler le haut et le bas du masque barrière en repliant un ourlet de 1,2 cm à l'intérieur.

3 Coudre (piqueuse plate, point droit) les plis en pliant A1 sur A2 puis B1 sur B2 pour le premier bord.

Superposer vos couches de tissu.

Répéter l'opération pour le deuxième bord

4 Pour un passage derrière la tête, Glacer (assembler par couture) un élastique sur le bord droit en haut puis sur le bord gauche en haut (élastique vers l'intérieur) puis glacer l'autre élastique le bord droit en bas puis sur le bord gauche en bas (élastique vers l'intérieur).

Piquer

Piquer

Piquer



COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.



Pour l'enlever :

Décrochez les lanières élastiques pour décrocher le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.

COMMENT ENTREtenir SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



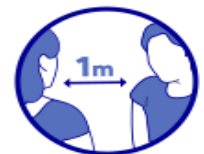
Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre



GUIDE COVID 19

INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?

Appelez le **0 800 130 000**

appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

De nombreux dispositifs existent pour répondre aux problèmes causés ou renforcés par la crise, il est essentiel que ces solutions soient connues de tous et en particulier les personnes les plus vulnérables. Pour ce faire, le Gouvernement a élaboré un guide pratique qui recense, sous forme de questions-réponses, les solutions disponibles : numéros d'urgences, d'écoute, numéro vert... [Lien > http://www.haute-normandie.gouv.fr/Actualites/COVID-19-Besoin-d-aide-Consultez-le-guide-pratique-des-solutions-disponibles](http://www.haute-normandie.gouv.fr/Actualites/COVID-19-Besoin-d-aide-Consultez-le-guide-pratique-des-solutions-disponibles)